

MONTPELLIER, le 03/10/2023

FACTURE

- SAS HECTARE

75 ZI LES PORTES DOMITIENS-RN 113
BP 30020
34741 VENDARGUES CEDEX



Référence à rappeler : 20.072.990.014530.84 23254

Imputation : 072 401 T1731 FA13



Objet : Branchements assainissement dn 200 mm (2) dn 160 mm (2)

Travaux réalisés du 17/04/2023 au 28/04/2023

Adresse des travaux : SAS Hectare Chemin des 4 Bassins 34400 LUNEL

FACTURE N° 20 SX148 23 - 758 sur DEVIS N° 20-193259

"Attention, Sauf indication contraire, la facture relative aux travaux commandés sera adressée au même nom et à la même adresse que le devis, Aucune modification ne sera possible après facturation"

Dossier Travo 2308386

La profondeur des regards implantés en limite de propriété sera fonction de la présence et de la position d'éventuels réseaux enterrés. L'usage d'une pompe de relevage privée pourrait s'avérer nécessaire.

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.	TVA
Création de 2 branchements DN 200 en entrée de lotissement					
Frais de démarches administratives pour ouverture de chantier, établissement des DT ou DICT, installation et signalisation du chantier	Forf.	1,000	158,12	158,12	20,00
La journée de location de deux feux tricolores sera payée pour une durée < à 15 jours	Forf.	1,000	69,34	69,34	20,00
Construction d'un branchement particulier isolé, d'une longueur maximale de 3 mètres en tuyau PVC de diamètre 160, 200 ou 250 mm. Les travaux comprennent : l'installation de chantier, la démolition de la chaussée sur une largeur maximum de 1,00 m, les bords de la tranchée étant coupés francs et parallèles, le terrassement en tranchées, en terrain de toute nature jusqu'à une profondeur moyenne de 1,30 m dans l'embaras des conduites des étais, dans la vase ou la boue, l'emport des déblais, la fourniture et la pose des tuyaux et pièces de raccordement (dont tabouret lesté, en PVC, à passage direct pour pipe diamètre 315 mm, h = 0,50 m, réhausse, tampon de regard, tampon en fonte, articulé, antivol, avec joint, classe C 250, ouverture minimale 225 mm), en fond de fouille, leur calage, la confection des joints, le percement du collecteur ou du regard en ciment armé, PVC, polypropylène ou fonte ductile, le raccordement sur le réseau privé à desservir ou le bouchonnage de la conduite en attente, le remblai autour de la conduite en sable de carrière concassé y compris la fourniture, le remblai en grave calcaire 0/31,5 puis grain de riz y compris la fourniture, la remise en état de la chaussée suivant nature existante, le nettoyage du chantier	U	2,000	1 130,77	2 261,54	20,00
Plus-value au prix 3.1.1 par mètre linéaire supplémentaire au-delà de 3 mètres	ml	26,000	117,77	3 062,02	20,00
Plus-value à appliquer aux prix du chapitre 1 pour le croisement de branchements particuliers (conduites ou câbles) rencontrés dans la fouille. Le croisement sera payé	U	7,000	55,18	386,26	20,00
Fourniture et mise en place à 0,45 m au-dessus de la génératrice sup. et déroulage en tranchée d'un grillage avertisseurdéTECTABLE, de couleur suivant type d'ouvrage, d'une largeur de 0,30 m et muni d'un feuillard polypropylène.	ml	32,000	2,81	89,92	20,00
Fourniture et pose regard PE de diamètre 800 mm sur une profondeur maximale de 1,20 m	u	2,000	1 280,00	2 560,00	20,00
- Le tampon articulé, trafic intense	U	2,000	331,97	663,94	20,00
Dépose et repose de bordures de trottoirs comprenant la mise en oeuvre d'une sous-couche de béton de 0,20 m, rejointement au mortier de ciment de tous les travaux accessoires.	ml	1,000	49,56	49,56	20,00

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.	TVA
Démolition et réfection définitive de trottoirs ou caniveaux carrelés, cimentés ou pavés comprenant le décaissement sur une profondeur de 0,15 m, l'évacuation des déblais, le compactage du fond, le remplissage avec du béton à 300 kg de ciment, la façon du revêtement principal avec éventuellement l'emploi des matériaux réutilisables, toutes fournitures, main d'oeuvre et sujétions	m2	1,000	41,02	41,02	20,00
Démolition et réfection de chaussée en enrobé à froid	m2	6,500	39,67	257,86	20,00
Démolition et réfection de chaussée en enrobé à chaud à 80 kg/m2	m2	7,000	49,56	346,92	20,00
- Chantier de 0 à 20 ml Ce prix rémunère forfaitairement par chantier : les frais d'installation de chantier et de mise en station, l'intervention sur le terrain suivant les règles de l'art, le rattachement aux systèmes de projection, l'amenée et le repliement du matériel, les DICT auprès des concessionnaires de réseaux ainsi que les permissions de voirie sur voie publique et demande d'autorisation de franchissement d'ouvrage (pont, voies ferrées, canaux...) si nécessaire. la fourniture et pose des moyens de signalisation nécessaires à la sécurité du chantier, y compris feux tricolores, et le maintien des accès des riverains de jour comme de nuit. plus généralement toutes les sujétions liées à la sécurité et à la protection de la santé des personnels	U	1,000	254,88	254,88	20,00
Total H.T.				10 201,38	
Branchement DN 160 des lots 8 et 9					
Construction d'un branchement particulier isolé, d'une longueur maximale de 3 mètres en tuyau PVC de diamètre 160, 200 ou 250 mm. Les travaux comprennent : l'installation de chantier, la démolition de la chaussée sur une largeur maximum de 1,00 m, les bords de la tranchée étant coupés francs et parallèles, le terrassement en tranchées, en terrain de toute nature jusqu'à une profondeur moyenne de 1,30 m dans l'embarras des conduites des étais, dans la vase ou la boue, l'export des déblais, la fourniture et la pose des tuyaux et pièces de raccordement (dont tabouret lesté, en PVC, à passage direct pour pipe diamètre 315 mm, h = 0,50 m, réhausse, tampon de regard, tampon en fonte, articulé, antiviol, avec joint, classe C 250, ouverture minimale 225 mm), en fond de fouille, leur calage, la confection des joints, le percement du collecteur ou du regard en ciment armé, PVC, polypropylène ou fonte ductile, le raccordement sur le réseau privé à desservir ou le bouchonnage de la conduite en attente, le remblai autour de la conduite en sable de carrière concassé y compris la fourniture, le remblai en grave calcaire 0/31,5 puis grain de riz y compris la fourniture, la remise en état de la chaussée suivant nature existante, le nettoyage du chantier	U	2,000	1 130,77	2 261,54	20,00
Plus-value au prix 3.1.1 par mètre linéaire supplémentaire au-delà de 3 mètres	ml	7,000	117,77	824,39	20,00
La journée de location de deux feux tricolores sera payée pour une durée < à 15 jours	Forf.	1,000	69,34	69,34	20,00
Plus-value à appliquer aux prix du chapitre 1 pour le croisement de branchements particuliers (conduites ou câbles) rencontrés dans la fouille. Le croisement sera payé	U	6,000	55,18	331,08	20,00
Dépose et repose de bordures de trottoirs comprenant la mise en oeuvre d'une sous-couche de béton de 0,20 m, rejointement au mortier de ciment de tous les travaux accessoires.	ml	1,000	49,56	49,56	20,00
Fourniture et mise en place à 0,45 m au-dessus de la génératrice sup. et déroulage en tranchée d'un grillage avertisseurdéfectable, de couleur suivant type d'ouvrage, d'une largeur de 0,30 m et muni d'un feuilard polypropylène.	ml	20,000	2,81	56,20	20,00
Démolition et réfection de chaussée en enrobé à froid	m2	3,000	39,67	119,01	20,00
Démolition et réfection de chaussée en enrobé à chaud à 80 kg/m2	m2	3,500	49,56	173,46	20,00

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.	TVA
- Chantier de 0 à 20 ml Ce prix rémunère forfaitairement par chantier : les frais d'installation de chantier et de mise en station, l'intervention sur le terrain suivant les règles de l'art, le rattachement aux systèmes de projection, l'amenée et le repliement du matériel, les DICT auprès des concessionnaires de réseaux ainsi que les permissions de voirie sur voie publique et demande d'autorisation de franchissement d'ouvrage (pont, voies ferrées, canaux...) si nécessaire. la fourniture et pose des moyens de signalisation nécessaires à la sécurité du chantier, y compris feux tricolores, et le maintien des accès des riverains de jour comme de nuit. plus généralement toutes les sujétions liées à la sécurité et à la protection de la santé des personnels	U	1,000	254,88	254,88	20,00
Total H.T.				4 139,46	
Montant H.T.				14 340,84	

Désignation TVA	Montant H.T.	Taux	Montant TVA	Montant TTC
TVA à 20% acquittée sur les débits	14 340,84	20,00	2 868,17	17 209,01

Montant TTC	17 209,01	€
Acompte versé	12 046,00	€
Reste à payer	5 163,01	€

Lors du paiement, merci de rappeler votre numéro de référence.

Veuillez trouver ci-dessous les éléments pour un paiement par virement :

Nom de la Banque : SOCIETE GENERALE
IBAN : FR76 3000 3014 3000 0200 9610 725
BIC : SOGEFRPP

Règlement à effectuer avant le 02/11/2023, sans escompte

Envoyer votre règlement + le coupon à détacher (adresse en haut à gauche). Il ne sera pas appliqué d'escompte. Tout retard/défaut de paiement entraîne de plein droit, sans mise en demeure préalable l'exigibilité immédiate des sommes dues + le paiement d'intérêts tx égal à 3 x le tx de l'intérêt légal sur la base des sommes non réglées avec 1 minimum de perception 12€ et toute entreprise ou établissement débiteur devra également s'acquitter d'1 indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement 40€

P / SA RUAS